

Climbing Escalade Canada
Jeux panaméricains de Lima 2027
Procédure interne de nomination provisoire

Événement : Jeux panaméricains de Lima 2027 (PAG)

Dates des Jeux panaméricains : 23 juillet – 8 août 2027

Dates des compétitions d’escalade sportive : À confirmer

Lieu : Lima, Pérou

Date de sélection de l’équipe de Climbing Escalade Canada : 1 mars 2027

Publication : 24 avril 2026

Supervision : Directeur de la haute performance de Climbing Escalade Canada

PRÉAMBULE

Cette disposition, la Procédure interne de nomination (PIN), est publiée avec l’approbation du Comité olympique canadien (COC) avant la publication par World Climbing, par l’intermédiaire de son Conseil panaméricain, du système de qualification (SQ) final pour les Jeux panaméricains de Lima 2027, afin de tirer parti de l’ensemble des saisons compétitives 2026 de niveau mondial, de Coupes panaméricaines et nord-américaines. Cette PIN sera mise à jour une fois que le SQ final des PAG de Lima 2027 aura été finalisé.

SECTION 1 : INTRODUCTION

1.1 Objet

Le présent document décrit les procédures de qualification et de nomination selon lesquelles Climbing Escalade Canada (CEC) déterminera les athlètes qui seront nommés pour représenter le Canada aux Jeux panaméricains de Lima 2027 (PAG) à titre de membres de l’équipe nationale de la CEC.

1.2 Objectifs

L’objectif de ce processus de nomination est d’identifier et de nommer les athlètes ayant la plus grande probabilité d’obtenir des résultats sur le podium aux PAG de Lima 2027. L’objectif de résultat visé par la CEC est d’obtenir trois (3) résultats sur le podium dans l’ensemble des disciplines.

1.3 Taille de l’équipe

La taille de l’équipe de la CEC aux Jeux panaméricains de Lima 2027 sera déterminée par le processus de qualification aux PAG de World Climbing. Le nombre maximal d’athlètes par Comité national olympique (CNO) pouvant se

qualifier pour les Jeux panaméricains de Lima 2027 est de 9 femmes et 9 hommes (3 en bloc, 3 en difficulté et 3 en vitesse pour chaque genre). Un lien vers le système de qualification des PAG de Lima 2027 pour l'escalade sera ajouté à cette section dès sa publication.

SECTION 2 : AUTORITÉ DÉCISIONNELLE

Le directeur de la haute performance (DHP), en collaboration avec le Comité de gouvernance de la haute performance (CGHP), est responsable de l'élaboration, de l'approbation et de la mise en œuvre des présents critères de sélection. Toutes les nominations pour les PAG de Lima 2027 seront soumises au CGHP pour consultation, l'approbation finale relevant du DHP. Le DHP est responsable de veiller à ce que le processus décrit dans le présent document soit suivi correctement et à ce que le processus de sélection soit juste et équitable pour tous les candidats.

SECTION 3 : AUTORITÉ DÉCISIONNELLE SUR PLACE

Le directeur de la haute performance est responsable des décisions sur place aux Jeux panaméricains de Lima 2027.

SECTION 4 : CRITÈRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Selon l'ébauche actuelle du système de qualification des Jeux panaméricains établie par World Climbing, chaque comité national olympique peut qualifier un maximum de trois (3) athlètes par genre dans les disciplines d'escalade sportive de bloc, difficulté et vitesse aux Jeux panaméricains de Lima 2027, pour une taille totale d'équipe d'escalade sportive par CNO de 18 athlètes (9 hommes et 9 femmes)

Les athlètes peuvent se qualifier pour les Jeux panaméricains de Lima 2027 par les deux (2) voies suivantes :

Parcours de nomination		Bloc (par genre)	Difficulté (par genre)	Vitesse (par genre)
1. Compétition de sélection panaméricaine (à confirmer) : (désignation nominative)		1	1	1
2. Rang des Équipes Nationales au classement de la	Rang FN 1	3	3	3
	Rang FN 2	3	3	3
	Rang FN 3	3	3	2

Parcours de nomination		Bloc (par genre)	Difficulté (par genre)	Vitesse (par genre)
Série Mondiale, saison 2026 (Nomination par CNO)	Rang FN 4	2	2	2
	Rang FN 5	2	2	1
	Rang FN 6	1	1	1
	Rang FN 7	1	1	<i>Si réattribution..</i>
	<i>Rang FN 8</i>	<i>Si réattribution..</i>	<i>Si réattribution..</i>	...
	<i>Rang FN 9</i>	<i>Si réattribution..</i>
3. Place du pays hôte		1	1	1
Sous-total d'athlètes par genre		17	17	14

Les détails complets sur la répartition des quotas par CNO figureront dans le SQ final pour Lima 2027 et seront ajoutés ici dès sa publication.

SECTION 5 : ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

Pour être admissibles à participer aux Jeux panaméricains de Lima 2027, les athlètes doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être admissible à représenter le Canada aux PAG
- Être membre inscrit de Climbing Canada et en règle.
- Les athlètes doivent avoir signé l'Entente de l'athlète de la CEC pour 2026-2027.
- Être admissible à concourir dans la [catégorie ouverte de compétition de World Climbing](#)
- Accepter, par courriel, la nomination à l'équipe au plus tard à la date limite (15 mars 2027) précisée par Climbing Canada.
- Maintenir son admissibilité conformément aux lignes directrices de la CEC, du COC, de Panam Sports et de World Climbing en matière d'admissibilité des athlètes dans le sport.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'athlète du Comité olympique canadien (COC) ainsi que le formulaire des conditions d'admissibilité des Jeux panaméricains de Lima 2027 au plus tard le 21 juin 2027. Lorsqu'un athlète est âgé de moins de 19 ans, le parent ou le tuteur doit également signer ces ententes.
- Les athlètes doivent avoir rempli toutes les exigences d'inscription du COC au plus tard le 21 juin 2027 pour être admissibles à une nomination par le comité de sélection de l'équipe
- Les athlètes doivent être titulaires d'un passeport canadien valide n'expirant pas avant au moins 6 mois après la cérémonie de clôture des Jeux panaméricains. Ils doivent se

conformer en tous points aux Règles antidopage de World Climbing, au Programme canadien antidopage (PCA) et aux règles antidopage de tout autre organisme antidopage ayant autorité sur eux, et ne pas purger une période d'inadmissibilité pour une violation des règles antidopage.

- Ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'une disqualification imposée par la CEC ou par toute autre autorité ayant compétence à leur égard.
- Détenir une licence internationale valide délivrée par World Climbing

SECTION 6 : CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'ONS

Au moment de la rédaction, World Climbing et son Conseil panaméricain ont publié la première ébauche du système de qualification (SQ) des PAG de Lima 2027. Le projet de SQ présente deux parcours de nomination détaillés à la section 6.1 ci-dessous. Si des changements sont apportés au document de SQ pendant le processus de ratification, la présente PIN sera mise à jour et toutes les parties prenantes en seront avisées par courriel dans un délai d'une semaine, y compris au moyen d'un lien internet vers le document.

6.1 Processus de sélection

Parours 1 : Compétition de sélection panaméricaine

La CEC désignera nominativement les athlètes ayant obtenu un quota pour les PAG de Lima 2027 grâce à leur classement à la compétition de sélection panaméricaine. Cette compétition est l'épreuve qualificative désignée pour les PAG organisée par le Conseil panaméricain de World Climbing. Au moment de la rédaction, la compétition de sélection panaméricaine désignée est les Jeux sud-américains, qui ne sont actuellement pas ouverts aux athlètes provenant de l'extérieur de l'Amérique du Sud. Cela peut signifier que les athlètes de la CEC ne seront pas admissibles au parcours 1 pour l'attribution des quotas des PAG de Lima 2027.

Parcours 2 : Classement 2026 de l'équipe nationale de la Série mondiale

En fonction des allocations de quotas des fédérations nationales de World Climbing, la CEC nommera les athlètes selon leur rang dans le système national de classement PAG Lima 2027 de la CEC. Ce système de classement des athlètes s'appliquera d'avril 2026 à février 2027 inclusivement et respectera les conditions suivantes :

- Disciplines de bloc et difficulté
 - Les athlètes obtiendront des « points d'épreuve » pour les résultats obtenus lors des compétitions identifiées dans le Classement national continu (CNC) de la CEC,

conformément aux calculs actuels des points d'épreuve contenus dans la [Politique du programme de l'équipe nationale 2026](#). De plus amples détails relatifs au calcul des points d'épreuve se trouvent dans le [tableau de bord du classement des athlètes en bloc](#) du CEC et dans le [tableau de bord du classement des athlètes en difficulté](#) du CEC.

- Les « groupes » de l'équipe nationale, telles que définis dans la Politique du programme de l'équipe nationale 2026, ne s'appliqueront pas au système national de classement PAG Lima 2027.
- La décroissance des points d'épreuve, telle que définie dans la Politique du programme de l'équipe nationale 2026, ne s'appliquera pas au système national de classement PAG Lima 2027.
- Les points cumulés des athlètes dans le système national de classement PAG Lima 2027 seront accessibles au public dans les tableaux de bord de classement des athlètes propres à chaque discipline du CEC.
- Le 1 mars 2027, les trois meilleurs points d'épreuve de chaque athlète obtenus lors de compétitions admissibles au CNC depuis le 1 avril 2026 seront totalisés afin de déterminer le classement relatif de tous les athlètes.
 - En cas d'égalité en difficulté et en bloc au 1 mars 2027, à la fin du système national de classement PAG Lima 2027 du CEC, les deux (2) meilleurs points de classement des athlètes à égalité seront calculés et les athlètes seront classés. Si l'égalité persiste, les résultats des Championnats nationaux 2027 seront utilisés pour la départager. Si les deux athlètes à égalité n'étaient pas présents aux Championnats nationaux 2027, les résultats de la dernière compétition à laquelle ils ont tous deux participé seront utilisés pour départager l'égalité.
 - a . Si l'égalité persiste, le DHP tranchera en tenant compte des résultats cumulés aux événements ci-dessous selon l'ordre de priorité suivant :
 - Résultats aux compétitions de la Série mondiale 2026 de World Climbing

- Résultats aux Championnats panaméricains 2026
 - Résultats aux Coupes panaméricaines 2026
 - Résultats aux Coupes nord-américaines 2026
 - Résultats aux Championnats nationaux 2027 de la CEC
- Discipline de vitesse
- Les athlètes seront classés en établissant la moyenne de leurs cinq (5) meilleurs temps de grimpe lors d'événements admissibles au CNC pendant la période du système national de classement PAG Lima 2027. Seuls les deux (2) meilleurs temps de grimpe par compétition de chaque athlète seront pris en compte.
 - En cas d'égalité en vitesse au 1 mars 2027, à la fin du système national de classement PAG Lima 2027, l'athlète ayant réalisé le temps unique le plus rapide lors d'une compétition du système de classement PAG sera sélectionné. Si l'égalité persiste, les résultats des Championnats nationaux 2027 seront utilisés pour la départager. Si les deux athlètes à égalité n'étaient pas présents aux Championnats nationaux 2027, les résultats de la dernière compétition à laquelle ils ont tous deux participé seront utilisés pour départager l'égalité.
 - a. Si l'égalité persiste, le DHP tranchera en tenant compte des résultats cumulés aux événements ci-dessous selon l'ordre de priorité suivant :
 - Résultats aux compétitions de la Série mondiale 2026 de World Climbing
 - Résultats aux Championnats panaméricains 2026
 - Résultats aux Coupes panaméricaines 2026
 - Résultats aux Coupes nord-américaines 2026

- Résultats aux Championnats nationaux 2027 de la CEC
- Pour les athlètes M19 en vitesse pendant la période du système national de classement PAG Lima 2027 (du 21 avril 2026 au 1 mars 2027), leurs temps de grimpe réalisés aux Championnats nationaux jeunesse de vitesse 2027 M19/Juvenile A (maximum de deux) peuvent être ajoutés à leur classement en plus de leurs temps de grimpe dans la division nationale senior de vitesse (maximum de deux)
- Si le nombre d'occasions de compétition nationale, continentale et internationale en vitesse est limité en raison de circonstances exceptionnelles, la CEC peut choisir d'organiser des événements officiels de vitesse hors compétition où les athlètes pourront réaliser des temps de grimpe admissibles au CNC en vue du système national de classement PAG Lima 2027. Seules les deux (2) meilleures temps d'un athlète sur un maximum de 6 essais chronométrés officiels pourront être ajoutés à son classement national.

6.2. Processus de sélection des athlètes substitués

Lors de l'annonce de la nomination finale pour les Jeux panaméricains de Lima 2027, la CEC annoncera également les athlètes substitués qui pourraient être appelés à remplacer un athlète incapable de participer. Les renseignements de ces athlètes seront soumis au COC en même temps que ceux des athlètes sélectionnés. Si un athlète nommé est retiré de l'équipe ou devient incapable de participer, les athlètes substitués seront sélectionnés, par ordre de priorité, à partir du système national de classement PAG Lima 2027 de la CEC. Les athlètes substitués ne se rendront pas aux PAG de Lima 2027 à moins d'être nommés pour combler un quota disponible et concourir. Les athlètes substitués seront les athlètes suivants au classement dans le système national de classement PAG Lima 2027 de la CEC.

6.3. Retrait d'un athlète une fois sélectionné / nommé

Entre la sélection du 1 mars et la fin des Jeux panaméricains, un athlète peut être retiré de l'équipe panaméricaine de Lima 2027 de la CEC dans les circonstances suivantes :

- Il subit une blessure ou une maladie, ou connaît un changement de statut d'entraînement qui, de l'avis du CGHP et du DHP, en consultation avec le responsable de l'IST ou le médecin-chef (sur place aux Jeux), le rend inapte ou non prêt pour la compétition.

- Lors de camps ou d'événements pré-Jeux, l'athlète est incapable de démontrer un niveau de préparation à la performance satisfaisant pour l'entraîneur / la haute performance.
- Il est jugé avoir enfreint une politique de la CEC ou du COC, ou les politiques de tout autre organisme sportif ayant compétence à son égard, et fait l'objet d'une suspension qui sera purgée pendant les Jeux panaméricains de Lima 2027.

En plus du respect des exigences détaillées ci-dessus, selon le cas, ou de toute autre section pertinente et applicable des présents critères de sélection, toute décision de retirer un athlète de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2027 sera prise par le directeur de la haute performance.

6.4. Blessure, maladie ou changement du statut d'entraînement

Les athlètes doivent signaler immédiatement toute blessure, maladie ou tout changement de statut d'entraînement pouvant affecter leur capacité à concourir aux Jeux panaméricains de Lima 2027. Le défaut de signaler correctement une blessure ou une maladie avant l'événement peut entraîner le retrait de l'athlète de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2027. L'avis doit être transmis immédiatement au directeur de la haute performance.

Dès qu'il est avisé d'une blessure, d'une maladie ou d'un changement de statut d'entraînement d'un athlète pouvant affecter sa performance, Climbing Canada travaillera avec l'athlète, l'entraîneur-chef et les ressources de l'IST disponibles afin de s'assurer qu'une évaluation complète de la blessure ou de la maladie a été effectuée et qu'un plan de rétablissement soit en place. Cette évaluation comprendra une détermination du potentiel de rétablissement de l'athlète et de sa capacité à concourir à son meilleur niveau.

Toutefois, si, à la suite de l'évaluation ci-dessus, l'athlète est jugé inapte à reprendre l'entraînement ou la compétition, il sera déclaré non prêt pour la compétition et pourra, par décision du DHP, en consultation avec le CGHP, être retiré de l'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2027.

SECTION 7 : ENGAGEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET ÉVÉNEMENTS OBLIGATOIRES

Le CEC se réserve le droit d'exiger la participation des athlètes à des compétitions clés ou à des camps d'entraînement comme condition de participation ou de nomination à l'équipe des PAG de Lima 2027. Sauf autorisation préalable du DHP, le défaut ou l'incapacité d'assister aux activités prévues peut entraîner le retrait de l'équipe ou l'inadmissibilité à une nomination. Les dates et lieux des événements

obligatoires seront communiqués avec un préavis d’au moins 12 semaines et peuvent être modifiés avec un préavis d’au moins 6 semaines.

SECTION 8 : PROTOCOLES RELATIFS AUX MALADIES INFECTIEUSES ET AU BIEN-ÊTRE

Les membres de l’équipe qualifiés doivent respecter tous les protocoles relatifs aux maladies infectieuses et au bien-être prescrits par le CEC, le COC, Panam Sports ou le CIO afin de protéger la santé personnelle, la performance et les résultats en compétition. Le non-respect de ces protocoles peut entraîner le retrait de la participation aux Jeux panaméricains de 2027. Ces protocoles seront communiqués avant l’événement.

SECTION 9 : MODIFICATIONS ET CIRCONSTANCES IMPRÉVUES

Toute modification apportée au présent document sera communiquée directement aux membres du CEC. Cette clause ne doit pas être utilisée pour justifier des changements après une compétition ou des essais faisant partie des critères de sélection, à moins qu’ils ne soient liés à une circonstance imprévue. Elle vise à permettre des modifications au présent document pouvant découler de changements au système de qualification des PAG de World Climbing, d’un manque de clarté dans les définitions ou le libellé, ou d’un réajustement des quotas. Si le document est modifié, la CEC informera le COC des raisons du changement dès que possible.

- En cas de circonstances imprévues indépendantes de la volonté du CEC qui empêchent l’application équitable de la présente procédure interne de nomination telle qu’elle est rédigée, le DHP et le CGHP auront l’entière discrétion pour résoudre la situation comme ils l’estiment approprié, en tenant compte des facteurs et circonstances qu’ils jugent pertinents.

Dans les situations où des circonstances imprévues ne permettent pas d’appliquer le processus de sélection de manière juste et objective, le directeur de la haute performance, en consultation avec le comité de gouvernance de la haute performance et le directeur général, se réserve le droit de statuer sur la marche à suivre appropriée.

SECTION 10 : APPELS

Tout athlète directement touché par une décision de sélection de Climbing Canada peut interjeter appel de cette décision auprès de Climbing Canada conformément à la [Politique d’appel du CEC](#). Si un appel n’est pas résolu par le processus prévu dans la Politique de discipline et de plaintes de la CEC, l’appelant à l’option de faire entendre l’appel directement devant le Centre de règlement des

différents sportifs du Canada (CRDSC). Lorsque les délais sont critiques, le CEC et les athlètes peuvent choisir de contourner la Politique de discipline et de plaintes de la CEC et de procéder directement devant le CRDSC.

SECTION 11 : SÉLECTION DU PERSONNEL

Pour être admissibles à une sélection à titre de personnel pour les Jeux panaméricains de Lima 2027, les personnes doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être membre en bonne et due forme du CEC.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe du Comité olympique canadien (COC) ainsi que le formulaire des conditions de participation aux Jeux panaméricains de Lima 2027 avant la date limite requise, de même que toutes les exigences d'inscription en vigueur au moment de la sélection.
- Les membres du personnel doivent posséder un passeport valide et sont responsables de s'assurer que les exigences en matière de visa sont respectées pour entrer au Pérou. Les passeports ne doivent pas expirer dans les 6 mois suivant la cérémonie de clôture. (date à confirmer)
- Les entraîneurs doivent être membres en règle du Programme de coaching professionnel de l'Association canadienne des entraîneurs
- Se conformer en tous points aux Règles antidopage de World Climbing, au Programme canadien antidopage (PCA) et aux règles antidopage de tout autre organisme antidopage ayant autorité sur eux, et ne pas purger une période d'inadmissibilité pour une violation des règles antidopage; et
- Ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'une disqualification imposée par Climbing Escalade Canada ou par toute autre autorité ayant compétence à leur égard.
- Se conformer aux exigences et politiques de vaccination du CEC, du COC, de Panam Sports et du pays hôte.
- Le DHP du CEC a l'entière discrétion dans la sélection du personnel de soutien, y compris le chef d'équipe, les entraîneurs et l'IST pour les Jeux panaméricains de Lima 2027. Le personnel de soutien sera sélectionné selon le principe d'envoyer une équipe de spécialistes la mieux en mesure d'aider les athlètes à obtenir des performances de podium aux Jeux. Toutes les sélections sont soumises à l'approbation du COC.
- Être âgé de 18 ans ou plus au moment de la nomination.

SECTION 12 : PUBLICATION DE LA PIN

La PIN du CEC pour les Jeux panaméricains de Lima 2027 sera publiée en avril

2026. La PIN sera diffusée par courriel à tous les athlètes et entraîneurs de l'équipe nationale 2026-2027 et affichée sur le site internet du CEC. Toutes les modifications ultérieures à la PIN approuvée seront diffusées à tous les athlètes et entraîneurs du programme de haute performance 2026-2027 et affichées sur le site internet du CEC.

SECTION 13 : FINANCEMENT

L'équipe des Jeux panaméricains de Lima 2027 du CEC sera financée par le Comité olympique canadien, le CEC ou des contributions des athlètes, selon les réalités financières du CEC. Tout écart par rapport aux plans de voyage et d'hospitalité approuvés par l'équipe peut entraîner des coûts personnels pour les athlètes et le personnel.

SECTION 14 : ÉCHÉANCIER

Date	Jalon
Avril 2026	Publication par World Climbing du système de qualification PAG Lima2027
Octobre 2026	Fin de la période de qualification pour World Climbing
Novembre à décembre 2026 (à confirmer)	Allocation des quotas pas CNO à partir du classement par pays et période de confirmation avec les CNO, en collaboration avec les fédérations nationales
15 mars 2027	Date limite d'acceptation de la nomination des athlètes
16 avril 2027	Inscriptions des CNO par nombre (liste longue)
21 juin 2027	Compléter toutes les exigences du CEC, du COC et de Panam Sports
25 juin 2027	Inscriptions des CNO par nom (liste courte)
23 juillet 2027	Cérémonies d'ouverture des PAG de Lima 2027
À confirmer	Compétition d'escalade sportive des PAG de Lima 2027

SECTION 15 : COORDONNÉES

Pour toute question nécessitant des précisions concernant les critères de sélection, veuillez communiquer avec: le directeur de la haute

performance, Kraig Devlin, à kraig@climbingcanda.ca